



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-quatrième session

TRAVAUX DU COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES (CCPR) SOUMIS POUR ADOPTION OU APPROBATION PAR LA COMMISSION

1. La Commission est invitée à adopter les avant-projets de normes et textes apparentés soumis pour adoption finale (à l'étape 5/8), tels qu'ils figurent dans la **partie 1** du présent document.
2. La Commission est également invitée à adopter l'avant-projet de normes et textes apparentés soumis à l'étape 5, qui figure dans la **partie 2** du présent document. S'il est adopté, celui-ci sera avancé à l'étape 6 pour observations supplémentaires et examen par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR).
3. Les observations reçues concernant les avant-projets de normes et textes apparentés du CCPR figurent dans le document publié sous la cote CX/CAC 21/44/8 Add.1.
4. La Commission est en outre invitée à approuver la Liste prioritaire de pesticides, qui figure dans la **partie 3** du présent document.
5. La Commission est invitée également à révoquer les avant-projets de normes et textes apparentés qui figurent dans la **partie 4** du présent document.
6. La Commission est invitée en outre à approuver les propositions issues de la quatre-vingt-unième session du Comité exécutif concernant la prolongation des délais fixés pour l'achèvement des travaux.

Partie 1 – Normes et textes apparentés soumis pour adoption finale

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Référence	N° du travail	Étape
	Avant-projet de limites maximales de résidus (LMR) de pesticides	REP21/PR, par. 163 i) a), annexe II	-	5/8
CCPR	Révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> (CXA 4-1989), Classe C – Produits primaires destinés à l'alimentation animale, Type 11 – Produits primaires d'origine végétale destinés à l'alimentation animale; révision des <i>Principes et directives pour la sélection de produits représentatifs en vue d'extrapolation de limites maximales de résidus aux groupes de produits</i> (CXG 84-2012), Tableau 7 – Produits représentatifs pour la Classe C	REP21/PR, par. 170, annexe VII		5/8
	Révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> (CXA 4-1989), Classe D – Produits alimentaires transformés d'origine végétale; révision des <i>Principes et directives pour la sélection de produits représentatifs en vue d'extrapolation de limites maximales de résidus aux groupes de produits</i> (CXG 84-2012), Tableau 8 – Produits représentatifs pour la Classe D	REP21/PR, par. 173 i), annexe VIII		5/8

Partie 2 – Normes et textes apparentés présentés pour adoption à l'étape 5

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Référence	N° du travail
CCPR	Avant-projet de Directives relatives aux composés présentant de faibles risques pour la santé publique qui pourraient être exemptés de l'établissement de limites maximales de résidus Codex ou qui n'engendrent pas de résidus ¹ .	REP21/PR, par. 194 i), annexe XII	N03-2019

Partie 3 – Autres textes présentés pour approbation

Organe du Codex	Texte	Référence et descriptif de projet
CCPR	Liste prioritaire de pesticides proposés pour évaluation par la JMPR	REP21/PR, par. 249, annexe XV

¹ Le Comité demande une prolongation des délais fixés pour l'achèvement des travaux jusqu'à sa cinquante-troisième session.

Partie 4 – Normes et textes apparentés recommandés pour révocation

Organe du Codex	Texte	Référence et descriptif de projet
CCPR	Limites maximales de résidus de pesticides	163 i) b), annexe III